



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108867>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-108867**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : EPTB Seine Grands Lacs

Correspondant : M. Blanchard Baptiste, Directeur général des services

Adresse : Direction Finances Commande Publique 12 rue Villiot, 75012 Paris

Coordonnées :

Téléphone : 0144752929

Courriel : marches@seinegrandslacs.fr

Adresse internet : <http://www.seinegrandslacs.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le présent marché a pour objet l'assistance au traitement d'une partie significative des archives techniques de l'établissement et la formulation de recommandations pour le traitement des autres types d'archives. Il vise en priorité le traitement des archives papier existantes et pourra apporter une expertise et un conseil pour la mise en place de procédures de gestion des documents papier et numériques à venir. Un groupe de travail étant par ailleurs missionné pour travailler en interne sur la politique de gestion des data de l'établissement, cet accompagnement veillera à intervenir en cohérence avec le travail mené par ce groupe de travail. En effet dans le cadre de son projet d'établissement, Seine Grands Lacs souhaite renforcer: - La capitalisation et la valorisation de la connaissance acquise par l'établissement lors des travaux en termes : o D'expertise de la conception et de l'exploitation des ouvrages hydrauliques ; o De la connaissance des risques associés aux inondations et aux étiages sévères. - La mise à disposition de cette connaissance pour contribuer activement aux réflexions en cours sur les différents projets de l'établissement. Le détail des prestations est précisé dans l'AE-CCP.

Lieu d'exécution et de livraison : Périmètre de l'EPTB dans les départements Aube, Haute Marne, Nièvre, Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché à prix mixte avec une partie forfaitaire et une partie à prix unitaires à bons de commande pour un montant maximum de 20 000,00 euro(s) HT (article R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique) pour toute la durée du marché, reconductions de la part à bons de commande comprises. Le marché a pour objet, pour la partie forfaitaire,

d'accompagner les agents dans le traitement des archives sur un site expérimental situé à Mathaux dans l'AUBE en 4 phases distinctes : Phase 1 : Diagnostic : état des lieux des documents à archiver
Phase 2 : Audit des pratiques documentaires actuelles et besoins des services et accompagnement des équipes pour le traitement des archives du site pilote du lieu d'appel de Mathaux
Phase 3 : Formulation de recommandations et d'une méthode applicables à l'ensemble de l'établissement pour la gestion des archives
Phase 4: Rédaction du rapport d'étude et des fiches-pratique

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché et à l'exécuter.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024.07

Renseignements complémentaires : Négociation L'EPTB se réserve le droit d'attribuer le marché sans négociation, sur la base des offres initiales des soumissionnaires, au vu du classement des offres initiales ou d'engager une période de négociation après la remise des offres initiales et dans la limite

de leur durée de validité. Cette négociation pourra porter sur les prix ainsi que sur l'aspect technique et organisationnel du chantier. Elles seront menées avec tous les soumissionnaires ayant déposé une offre, dans le cas où le nombre d'offres reçues est suffisant. Les négociations se dérouleront soit dans les locaux de l'EPTB soit par courriel, soit par visio-conférence Instance chargée des procédures de recours Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 PARIS (France) Téléphone (+33) 01 44 59 44 00 - Fax (+33) 01 44 59 46 46 Internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/ta-caa/> Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Paris de Règlement Amiable 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 (France) Tél : 01.82.52.42.72 - Fax : 01.82.52.42.95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Greffe du Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 PARIS (France) Courriel : greffe.ta.paris@juradm.fr Téléphone (+33) 01 44 59 44 00 - Fax (+33) 01 44 59 46 46

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_0UfiMVfwFw

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_0UfiMVfwFw

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_0UfiMVfwFw

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2024